

Formulaire de demande de radiation d'une société d'architecture

à retourner complété et signé par email (tableau@croaif.org)
ou par courrier (CROAIF – Service du Tableau - 148 rue du faubourg Saint-Martin - 75010 Paris).

Les architectes associés doivent également renvoyer à l'Ordre : soit une demande de démission à leur nom, soit une demande de mise à jour de leur mode d'exercice (s'ils conservent une activité d'architecture), téléchargeable sur www.architectes-idf.org, rubrique « Démarches Architectes > Déclarer son activité ».

Toute déclaration incomplète ne pourra pas être prise en compte.

Je/nous soussigné(e)(s)

.....

associés/dirigeants de la société.....

.....

inscrit(e) au Tableau sous le n° national

demandons la radiation de cette société du Tableau de l'Ordre des architectes

au motif suivant :

- dissolution/cessation définitive de l'activité
- liquidation judiciaire
Joindre obligatoirement la copie du jugement de liquidation
- changement d'activité
NB. Les mentions « architecte » et « architecture » ne devront plus figurer dans l'objet social ni dans la dénomination sociale de la société.

Fait le

Signatures de l'ensemble des associés architectes
et/ou de l'ensemble des dirigeants (*obligatoire*) :